



CRÉDIT MUTUEL PAY ASSO, LA SOLUTION QUI SIMPLIFIE LES ENCAISSEMENTS DE VOTRE ASSOCIATION.

Cotisations, licences, dons, événements, vente d'articles... Proposez désormais à vos adhérents ou donateurs le paiement par carte sur internet. C'est simple, rapide, sans abonnement ni frais d'installation⁽¹⁾.

Pour toutes
les associations
et les clubs sportifs
disposant
ou non d'un site
internet.

Affectées par la crise sanitaire et économique, de nombreuses associations ont été contraintes de suspendre leurs activités habituelles.

Afin de les accompagner vers la reprise, le **Crédit Mutuel** a décidé de rendre **gratuit Pay Asso** tout au long du second semestre 2020.

Grâce à la solution monétique **Pay Asso**, vous disposez d'une solution de paiement⁽¹⁾ sécurisée mise à votre disposition. Vous n'avez pas de site internet à créer, ni de développement technique à réaliser.

Une fois en ligne, chacun peut librement accéder à votre page de paiement sécurisé et s'identifier pour :

- **Régler les cotisations**, joindre des documents.
- **S'inscrire à une manifestation**.
- **Percevoir des dons** ⁽²⁾ et générer des reçus fiscaux.
- **Acheter des articles en ligne**.

Pay Asso vous permet de :

- **Percevoir quotidiennement les règlements** effectués par vos adhérents.
- **Gagner du temps** en évitant la gestion fastidieuse des chèques et espèces.
- **Suivre plus efficacement vos fichiers adhérents** et les inscriptions à vos événements.
- **Bénéficier d'une interface de gestion sécurisée**.
- **Recevoir régulièrement par mail un tableau récapitulatif** de l'ensemble des transactions effectuées.

Découvrez les démonstrations en ligne :

<https://www.creditmutuel.fr/fr/associations/gerer-son-quotidien/pay-asso.html>

Crédit Mutuel

VOTRE CONTACT : Christophe CORNET - christophe.cornet@creditmutuel.fr

(1) Tarification forfaitaire appliquée au-delà du 1 500^{ème} don encaissé (voir conditions en Caisse).

(2) Tarification à l'usage sur les services autres que la collecte de dons (voir conditions en Caisse).